



Une SCI peut-elle se servir d'un compte particulier

Par **Auhazard**, le **19/02/2019** à **10:22**

Bonjour.
Ma question est assez simple. Une SCI a t'elle le droit de fonctionner avec un compte personnel. En gros la SCI DDD et la SCI J.....ont elles légalement le droit de fonctionner et encaisser avec un compte personnel au nom d'un PARTICULIER et non un compte ouvert au nom de l'une et l'autre des 2 SCI???. Les 2 SCI on 2 gérant différents, donc des statuts différents
Merci beaucoup

Par **chaber**, le **19/02/2019** à **14:23**

bonjour
une SCI doit avoir un compte bancaire spécifique comme toute société
<https://creer-une-sci.fr/ouvrir-un-compte-professionnel-pour-une-sci>